



LE CONTACT



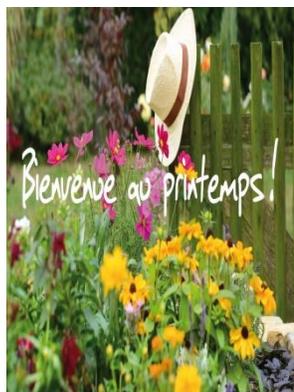
Volume 37 - Numéro 10

Site internet : www.spsern.lacsq.org

MAI 2018

Dans ce numéro :

Séances d'information obligatoire pour les classes TSA et TRP	1
Site internet	1
CNESST	2
Petite citation	2
Semaine des Services de garde	2



L'exécutif du SPSERN :

Brigitte Beaudry
Présidente

Louise Giroux
Vice-présidente à la trésorerie et au secrétariat

Louise Damphousse
Vice-présidente aux relations du travail

Stéphanie Tremblay,
Vice-présidente aux communications et à la CNESST



Séances d'information obligatoire pour les classes TSA et TRP

Encore cette année, la commission scolaire offre aux éducateurs spécialisés et aux préposés aux élèves handicapés des séances d'information concernant ces deux (2) types de classes.

TSA (trouble du spectre de l'autisme) : mercredi 23 mai de 16h30 à 18h00, au centre administratif 2 situé au 795, rue Melançon à Saint-Jérôme.

TRP (trouble relevant de psychopathologie) : lundi 28 mai de 16h30 à 18h00 au centre administratif 2 situé au 795, rue Melançon à Saint-Jérôme.

Préscolaire 4 ans : mardi 22 mai 2018, à 16h00, à la bibliothèque de l'école St-Joseph.

École Horizon-Soleil : jeudi 21 juin 2018, à 16h, à l'école de l'Horizon-Soleil. Ceux et celles qui se verront dans l'impossibilité d'y participer pour une raison exceptionnelle, devront communiquer avec la direction concernée pour prendre entente à cet effet.

Pour ceux et celles qui occupent déjà un poste dans une classe TSA ou TRP, préscolaire 4 ans ou qui travaille à l'école de l'Horizon-Soleil, vous êtes réputés qualifiés, donc ces rencontres ne s'adressent pas à vous.

Prenez note que ces soirées d'information seront indiquées comme étant une exigence particulière pour occuper un poste dans l'une de ces classes.

Finalement, nous tenons à souligner que la période de validité des présences à ces séances d'information est de cinq (5) ans.

Pour assister à l'une ou l'autre des rencontres, vous devez vous inscrire préalablement via FORTIC, sous SRH-FORMATION 2017-2018 et sélectionnez ensuite la rencontre de votre choix.



Site internet



Veillez prendre note de notre adresse internet ainsi que de notre nouvelle adresse sur Facebook :

<http://www.spsern.lacsq.org>

www.facebook.com/spsern

Plusieurs informations sont véhiculées sur cette page. Allez nous voir !

CNESST et santé psychologique

Dans le cadre de la planification pluriannuelle en prévention-inspection 2017-2019, la CNESST a déclaré que le secteur de soins de santé et assistance sociale est un secteur d'activité priorisé.

Trois risques ont été priorisés dont celui de la violence au travail.

Une première pour la CNESST de traiter d'un risque priorisé qui a des impacts sur la santé psychologique.

Ce qui veut dire que :

- La plainte à la CNESST est un des leviers pour protéger la santé psychologique au travail.
- Un dossier bien documenté est un gage de succès.
- Soyez stratégique en élaborant votre propre plan d'action pour prévenir la santé psychologique.

Nous discutons de plus en plus des facteurs de risques pour la santé mentale dans nos milieux de travail. C'est pourquoi, il est important de nous aviser si vous croyez être en arrêt de travail pour une raison psychologique.

Ainsi vous pouvez faire des réclamations auprès de la CNESST pour des raisons psychologiques. Vous n'avez qu'à demander à votre médecin de remplir le formulaire nécessaire à cet effet. N'hésitez pas à communiquer avec nous pour vous aider dans vos démarches.

Petite citation pour bien finir l'année

Celui qui marche sur les pas d'un autre ne laisse jamais de traces.

Bonne fin d'année et surtout ne lâchez pas elle achève...



Semaine des Services de garde

La semaine des Services de garde se déroulera du 14 au 18 mai 2018.

L'équipe du SPSEMN souhaite donc à tous le personnel en Service de garde, une belle semaine!

Merci de faire partager à nos élèves de beaux moments qu'ils garderont en souvenir longtemps.

Brigitte Beaudry Louise Giroux Louise Damphousse Stéphanie Tremblay

